

Ecole Maternelle des
Sources
01700 BEYNOST

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 15/10/2024**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER (excusée)			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Christel FUCILE	x		
Maire : Caroline Terrier		x	
Conseiller municipal : Sylvie Caillet	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Nathalie Chevalier	x		
Nathalie Drevet	x		
Françoise Fraisse	x		
Warda Grine	x		
Léa Gschwind	x		
Julie Henry	x		
Camille Jarles	x		
Chloé Livrieri	x		
Delphine Vitali	x		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Lopez	x		
M. Boulet	x		
M. Jean Louis	x		
Mme Khezzar	x		
M. Crevat	x		
Mme Bourgeois	x		
M. Laporte	x		
D.D.E.N.			
Annie Pertuizet	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Amandine Michelas	x		
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Sylvie Pelissier	x		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 7/11/24
Le président, directeur de l'école
Nom : Fucile Christel
Signature

Le secrétaire, enseignante
Nom : Jarles Camille
Signature

C. Jarles

Date : Mardi 15/10/24

Heure de début : 18h

Ordre du jour :

Elections des représentants de parents d'élèves

Nouveauté cette année, le vote électronique. La mairie a pris à sa charge financière cette nouvelle méthode pour un coût de 2200 € pour les deux écoles. Les parents ont reçu un mail avec leur code électeur (les mails sont allés pour certains dans les spams, envoi en nombre). Le logiciel est à payer chaque année.

Cela a facilité le vote pour les directrices des 2 écoles ainsi que pour l'association de Parents d'élèves (pas d'impression, pas de mise sous pli), l'ensemble des résultats a été obtenu en direct le vendredi soir dès 16h30.

Le prestataire pour la plateforme de vote a été trouvé tardivement, la communication aux familles a donc été faite un peu dans l'urgence, c'était une année test. La mairie souhaite continuer sur ce mode de vote électronique l'année prochaine.

Le taux de participation est de 51,91 %. L'équipe enseignante pense que ce taux est améliorable l'année prochaine avec une meilleure information.

13 représentants des parents d'élèves au Conseil d'école ont été élus : 8 titulaires et 5 suppléants.

❖ La vie de l'école

Rentrée scolaire 2024

Nous avons actuellement 233 élèves inscrits à l'école (67 PS, 87 MS et 79 GS). 2 élèves supplémentaires seront inscrits prochainement. Ces élèves sont répartis sur 8 classes.

La répartition est la suivante :

- 4 classes de PS/MS à 29 et 30 élèves (10 ou 11 PS/19 MS)
- 2 classes de PS/GS à 29 (13 PS/16 GS)
- 1 classe de MS/GS à 29 élèves (11 MS/18 GS)
- 1 classe de GS à 29 élèves

La rentrée s'est bien déroulée dans l'ensemble. L'organisation reste complexe car, même si la 8ème classe a réintégré les locaux de l'école, les travaux à l'étage sont toujours en cours. Nous n'avons pas de salle de motricité pour l'instant et une cour occupée en grande partie par la zone chantier. Les déplacements pour rejoindre la cour côté élémentaire sont plus compliqués (plus d'accès direct).

Les personnels

- 10 enseignantes travaillent dans ces 8 classes (2 enseignantes à mi-temps, 1 enseignante sur la décharge de direction) : Mmes Chevalier Nathalie, Mme Henry Julie, Livrieri Chloé, Grine Warda, Vitali Delphine en PS/MS, Mme Jarles Camille, Mmes Fucile Christel et Drevet Nathalie en PS/GS, Mme Fraisse en MS/GS, Mme Gschwind Léa en GS.

- Elles sont assistées par 8 ATSEM (6 temps plein + 2 mi-Temps) : Mmes Cassirame Emilie, Cayrat Béatrice, Martin Angélique, Dufour Virginie, Romero Audrey, Pelissier Sylvie à temps plein, Mmes Mermin Marylin et Roca Marie-Laure à mi-temps. L'après-midi, les ATSEM tournent sur les classes.

- 2 AESH, Mmes Lodier Danielle et Géliot Laetitia, accompagnent les enfants en situation de handicap (3 enfants actuellement).

- 3 intervenants en musique (Estelle Fougeirole, Léontine le Cardinal et Teddy Merchadier) interviennent une demi-heure par classe, sur 2 jours.

- Le RASED (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté).

La parole est donnée à Mme Amandine Michelas

L'école maternelle de Beynost est rattachée à l'antenne centre du RASED de la circonscription de Miribel. Les bureaux sont situés à Montluel. Cette antenne est composée de Madame Véronique Peloux-Ruiz, psychologue Education Nationale et Madame Amandine Michelas, enseignante en aide à dominante pédagogique.

Les personnels du RASED interviennent suite à une demande des enseignants/enseignantes de l'école, lorsqu'une situation les questionne. La psychologue EN intervient s'il y a une problématique scolaire, familial ou social en concertation avec la famille. Elle est aussi chargée de réaliser des bilans dans le but d'une orientation adaptée ou de comprendre les difficultés scolaires et de mettre en place des éventuels aménagements.

Les enseignants du réseau n'ont pas de classe propre, ils sont itinérants. Ils peuvent avoir des missions de prévention, ils peuvent intervenir pour une mission de prévention de la difficulté scolaire à destination d'une classe entière ou auprès de petits groupes. L'enseignante spécialisée était là en début d'année pour aider à l'adaptation des petites sections (trois matinées pour l'aide à la scolarisation des PS). Elle a aussi effectué deux temps d'observation.

Le RASED dispose d'une subvention de la mairie (1 € par élève scolarisé) et remercie la municipalité de Beynost à ce sujet qui tous les ans participe à ce financement

Adoption du règlement intérieur

Pas de modifications

Lecture et vote pour adoption du règlement. Le règlement intérieur est adopté à la majorité, 1 abstention.

Projet d'école

Sont présentées les actions du projet d'école que l'équipe enseignante envisage d'engager ou de poursuivre cette année.

Axe 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités

Priorité 1 : Résolution de problèmes mathématiques → poursuite du travail sur la ritualisation en résolution de problème (apprendre à utiliser des outils) et organisation de projets stimulants type Rallye Maths

Priorité 2 : Travail sur l'ordinal en numération, construire une progression sur tout le cycle pour enseigner l'aspect ordinal du nombre

Priorité 3 : Langage → mise en place de décloisonnement sur tout un niveau de classe pendant une période donnée pour travailler par groupes de besoin. Construction d'une progression en lexique

Axe 2 : Développer les parcours éducatifs et de l'élève

Priorité 1 : Projet chorale avec les intervenants en musique pour les MS et les GS

Priorité 2 : liaison GS/CP (lien avec Rallye Maths)

Priorité 3 : Etablir une programmation sur l'ensemble du cycle dans le domaine « Explorer le monde »

Axe 3 : Prendre en compte le climat scolaire et le bien-être à l'école

Poursuite du travail sur le bien vivre ensemble, la communication non violente et sur l'harmonisation des règlements.

Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

Priorité 1 : Participation de toute l'école aux « Semaines de la maternelle »*

Priorité 2 : Poursuite du dispositif « Soirées découvertes » en juin pour faciliter l'adaptation des nouveaux élèves.

** Les parents d'élèves seront sollicités pour les Semaines de la Maternelle. Nous serons dans l'échange pour mener ensemble ce projet. Cette année le thème retenu est « Expérimenter »*

Organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires), ces activités proposées hors du temps de classe font partie du projet d'école. C'est un dispositif de soutien, de personnalisation des apprentissages en petit groupe.

En lien avec les priorités du Projet d'école, les APC peuvent prendre 2 formes différentes dans notre école :

- les APC pour pallier la difficulté scolaire (sur un domaine précis avec les enfants qui en ont besoin), à 12h45 ou à 16h30.
- les APC proposées sur le temps méridien : Théâtre, « Moment du conte » ou jeux de société (en petits groupes pour tous les MS et GS qui mangent à la cantine) pour travailler le langage oral et écrit, le vivre ensemble. Ces APC sont soumises à l'accord des familles.

❖ La vie des classes

Projets - Actions - Sorties

Organisation après-midi - Decloisonnement MS

En début d'après-midi, les élèves de MS des 4 classes de PS/MS sont répartis dans différents groupes selon leurs besoins de repos. Il y a eu une semaine d'observation des enfants de MS pour évaluer les besoins de chacun en termes de sommeil. 34 MS

ont besoin de dormir, ils sont couchés dans un dortoir dédié. Les autres élèves sont repartis en 3 groupes pris en charge par 3 enseignantes et sont en activité sur un thème commun. Pour cette première période ils ont travaillé autour des jeux de société. Ces élèves ont tout de même un petit temps calme sur un tapis avant l'activité. Une des enseignantes de PS/MS décroïssonne avec la classe de GS de Mme Gschwind sur ce temps-là.

Particularité de la classe des MS/GS de Mme Fraisse qui dispose d'un dortoir attenant : les MS qui en ont besoin dorment dans ce dortoir, les autres sont en activité dans la classe avec l'enseignante.

Les parents félicitent et remercient les enseignantes et les ATSEM pour cette organisation et la prise en compte des besoins des enfants.

Questions des parents sur la disponibilité de lits pour tous les enfants : Tous les PS et tous es MS dormeurs sont couchés sur des couchettes (lits), les MS qui ont un petit temps de repos dans les classes s'allongent sur des nattes.

Projet chorale

En accord avec les intervenants en musique. Le lundi, les 79 GS de l'école auront chorale ensemble à partir du mois de janvier. Pour les MS, le jeudi matin, 2 intervenants vont prendre les 87 MS en chorale pendant 30 minutes puis les PS iront en musique avec l'intervenante.

Tous les enfants auront toujours 30 minutes de musique par semaine avec un intervenant.

Ecole du dehors

4 classes de l'école partent faire école dehors régulièrement au Parc de la Villa Monderoux. Cela permet aux enfants de reprendre contact avec la nature, d'expérimenter, d'explorer et de travailler au grand air. Dans la nature, l'enfant est dans un environnement qui facilite sa concentration, favorise l'éveil des sens et lui permet de bouger. « Bouger » fait partie intégrante des séances de la classe du dehors. Comme en classe, les enfants vivent les différents moments de la matinée, le regroupement, les ateliers, les jeux libres...

Questions des parents sur la généralisation de « l'école du dehors » à toutes les classes. Mme Fucile explique que les programmes de l'école maternelle sont fixés par le ministère de l'Education Nationale et que chaque enseignant est tenu de suivre les contenus définis dans ces programmes. En revanche, les enseignants disposent d'une certaine liberté pédagogique pour mener ces enseignements : c'est la liberté d'enseigner d'une manière qui leur convient et leur correspond personnellement et intellectuellement et qui leur semble la mieux adaptée pour atteindre les objectifs du programme et faire progresser les élèves. L'école du Dehors est « une façon de faire » parmi d'autres toutes aussi valables (classe flexible, pédagogie Montessori...), elle reste un choix des enseignants.

Randonnée

Les classes de GS et de MS/GS partent en randonnée tous les 15 jours avec des objectifs précis pour chaque sortie outre les objectifs d'EPS. Quelques exemples : recherche d'itinéraires, travail sur une carte, respect des règles de déplacements dans la ville, dans la nature, travail sur les lignes (rechercher des lignes dans la nature), travail avec les feuilles d'automne....

Spectacles

- Spectacle de Noël à l'école le 6 décembre avec la Compagnie « Pouss'les mots » : « Non, non et non »
Une conteuse accompagnée de son artiste peintre racontent aux enfants une drôle d'histoire dans un spectacle qui mélange danse, chant et peinture. Sous les yeux des spectateurs, une grande fresque est réalisée en direct pour illustrer ce fabuleux conte.
Ce spectacle est financé par le Sou des Ecoles (1500€ pour 3 représentations).

- Allegro de Miribel

Conte musical : « Et si cette nuit... » pour 6 classes en février qui va permettre d'explorer le monde de la nuit.

Cirque d'objets « Les petits tous » : pour les classes de MS/GS et GS en mars.

Bus financés par la mairie et les entrées par le Sou des Ecoles.

Projet « Graine de lecteurs »

Projet mené en partenariat avec la Bibliothèque de Beynost. Prix littéraires « Graines de lecteurs » décernés à partir de sélections de 5 livres pour les PS ou pour les MS/GS. *C'est un prix littéraire organisé, depuis 12 ans, par la Bibliothèque Départementale de l'Ain (BD01) : un concours où les jeunes enfants sont invités à voter pour leur album préféré. Le but en est clairement énoncé : « Ce prix permet de partager un moment privilégié avec les enfants, avec tout l'imaginaire et les émotions que*

la lecture suscite. ». Deux prix sont décernés chaque année : l'un par les enfants âgés de 0 à 3 ans et l'autre par les enfants de 4 à 6 ans, impliquant ainsi les écoles maternelles. Depuis 2021, les parents peuvent également donner leur voix.

Le premier livre élu par les zéro-trois ans est offert à tous les enfants, (à raison de 1 par famille), âgés de moins de 4 ans, participant aux animations proposées en bibliothèque appelées « Bébés Bib » dans le réseau de la CCMP.

Nous nous rendons une première fois à la bibliothèque pour y découvrir les livres mais aussi la bibliothèque elle-même. Nous y retournons une deuxième fois pour voter afin d'élire notre livre préféré.

Projet Danse

C'est un projet qui concerne 2 classes, les classe de PS/MS de Mme Grine et de Mmes Chevalier et Henry.

Intervention pour 6 séances de 30 minutes par classe par une professionnelle en danse afro caribéenne pour travailler sur la thématique du voyage autour du monde.

Sortie au Parc de St Martin la Plaine

Les 4 classes de PS/MS se rendront au zoo de Saint Martin la Plaine au mois de Mai (le 15 main), 2 classes travailleront sur un atelier « Plumes, poils, écailles » et 2 autres classes travailleront sur le monde des félins.

Projets classes de découverte

Deux projets différents avec un objectif commun : faire vivre à tous les élèves de GS une sortie avec nuitée.

Les classes de MS/GS (Mme Fraisse) et GS (Mme Gschwind) ont pour projet de partir dans la Loire 2 jours et 1 nuit dans le Massif du Pilat sur une thématique liée à leur projet randonnée.

Les classes de PS/GS (Mmes Drevet, Fucile et Jarles) : projettent un séjour de 2 jours et 1 nuit au Domaine Léo

LAGRANGE à Sainte Croix. Un projet axé sur la nature avec un intervenant (travail autour des petites bêtes) et une animation autour des étoiles.

Tout ceci est encore à l'état de projet car cela représente un gros coût à financer.

La piscine : Les lundis après-midi, à partir du 10/03 jusqu'au 13/06 .

79 enfants de GS sont concernés. 2 créneaux de piscine ont dû être réservés. Un créneau de 14h00 à 14h40 et un autre de 15h20 à 16h00. Nous travaillons autour d'un album « L'album à Nager ». le dispositif mis en place à la piscine de Lilo est en lien avec cet album. Nous avons besoin de parents agréés pour nous aider à encadrer l'activité. Nous disposons de 2 maitres-nageurs sur le bassin + 1 en surveillance.

Merci à la mairie pour le financement.

❖ Sécurité, travaux, budget

Nous rappelons à tous que le respect des horaires est impératif pour des raisons de sécurité (Vigipirate) mais aussi d'organisation de la classe et des activités. Les retards engendrent des dysfonctionnements préjudiciables pour tous (aller ouvrir, conduire l'enfant jusqu'à la classe...). A 8h30, tous les élèves doivent être en classe. Le portail ferme dorénavant à 8h30. Les portes de classe sont également fermées à 8h30 afin que chacun prenne conscience de ses retards.

La sécurité

- Le Plan Vigipirate Sécurité Urgence Attentat est toujours en cours. La vigilance est maximale sur les temps d'ouverture du portail et sur toutes les personnes entrant à l'école. Pas de limitation dans les sorties scolaires.
- PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) : c'est le document qui définit les procédures et le rôle des personnes qui interviennent en cas de problème majeur (Attentat, risques majeurs). Il a été actualisé suite aux différents changements de personnels (noms des enseignantes, des ATSEM). L'école est dotée d'un système d'alarme pour les risques d'attentat-intrusion. Un exercice de confinement sera effectué dans les semaines qui arrivent. Nous mettons en place un protocole au cas où il y aurait une intrusion dans l'école. Il s'agit du protocole « Cache-toi, tais-toi » introduit à partir de l'album du « Loup et des 7 chevreaux ». Nous entraînons les enfants à se regrouper dans un lieu précis au signal « Cache-toi, tais-toi » et à rester calmes et silencieux pendant un certain temps.

- Un exercice incendie a eu lieu le 3/10, évacuation rapide, pas de panique. Quelques difficultés d'évacuation (bouchons) liées à la zone chantier.

Budget 2024

- Travaux et aménagements réalisés : la 8e classe était prête pour la rentrée, Mme Gschwind a donc pu réintégrer les locaux de l'école maternelle. Toute l'équipe de l'école remercie chaleureusement la municipalité qui a œuvré tout l'été pour tenir ce challenge. La 2ème nouvelle salle de classe est utilisée pour la motricité le matin avec les PS et comme salle de sieste pour les MS l'après-midi.
- Travaux en cours : A l'étage, la salle de motricité, la bibliothèque et la salle des maîtres devraient être terminées à la rentrée des vacances d'automne. Il restera à finir le passage avec l'école élémentaire.
- Achats d'investissement réalisés et en cours : Du matériel pour équiper la cour de récréation (suite cuisine extérieure, gros jeux de construction...). 3 classes ont été équipées d'ordinateurs : toutes les classes disposent maintenant d'un ordinateur. 7 classes sont équipées d'un vidéo projecteur, il reste la classe de Mme Gschwind à équiper.

Questions des parents :

- *La circulation est difficile dans les couloirs de l'école de l'aile A du côté des nouvelles classes. Comme il y a les portemanteaux dans le couloir qui n'est pas très large, l'espace est très réduit. Une réflexion va être menée avec l'équipe enseignante et la mairie pour trouver des solutions.*
- *Absence de cloisonnettes dans les nouveaux sanitaires : elles sont commandées et vont arriver.*
- Coopérative scolaire :

Vote du montant de la cotisation : 6,50 € par enfant, 4,50 € si plusieurs enfants scolarisés à l'école maternelle.

Votée à l'unanimité.

❖ Restaurant scolaire

Effectifs, en moyenne par jour : 40 élèves de PS, 60 MS et 60 GS.

Les enfants sortent de classe entre 11h20 et 11h30. Au grand maximum, ils ressortent du restaurant scolaire à 12h45.

Tout le monde est repassé au service à table même les GS, il n'y a pas de fonctionnement self pour le moment mais cela viendra dans l'année. Les PS mangent dans un lieu spécifique, les enfants sont plus au calme, le repas est apporté par conteneurs.

Réunion publique le 12 novembre à partir de 18h00 : un temps d'échange de 18h00 à 19h00 puis à 19h00 la réunion commencera avec la présentation du fonctionnement du restaurant scolaire.

❖ Questions des parents

Circulation aux abords de l'école (voitures garées sur les passages piétons, sur les trottoirs, vitesse excessive, etc.)

Il n'y a pas toujours de trottoirs pour venir de façon sécurisée à l'école avec la poussette. Du coup, certains parents préfèrent venir en voiture. Les parents vont faire remonter à la mairie les endroits qui posent problème pour les déplacements à pied.

Le plan MOBY est en place pour privilégier les modes de transports doux et faire bouger les choses sur la commune.

La police municipale a été renforcée, il aura des contraventions pour non-respect du stationnement.

La séance est levée à 20h30